



Available online at [www.sciencedirect.com](http://www.sciencedirect.com)



Pratiques  
psychologiques

Pratiques psychologiques 10 (2004) 211–229

La visibilité...

## Qualité et visibilité des revues francophones de psychologie dans les bases de données internationales

## Quality and visibility of French-speaking psychology journals in international databases

J. Vauclair\*, A. Piolat

*Centre PsyCLÉ (Centre de Recherche en Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Émotion),  
EA 3273, 29, avenue Schuman, université de Provence, 13621 Aix-en-Provence cedex 01, France*

---

### Résumé

Carrière scientifique, dotation des laboratoires de recherche, attribution de contrat reposent sur l'expertise de publications dans des revues scientifiques. Comment peut-on s'assurer de la visibilité mais aussi de la qualité d'une revue ? La présence d'une revue francophone dans une base de données constitue une garantie pour sa diffusion, mais ne préjuge en rien de sa qualité pour la communauté scientifique nationale et internationale. La façon dont est établie la base doit être interrogée. Aussi, les critères d'indexation et d'expertise qui président à l'élaboration de différentes listes des publications en psychologie sont analysés. La base de données PsycINFO offre des garanties sur la qualité scientifique des revues qu'elle indexe. Or, un tiers seulement des revues francophones figure cette base internationale. Pourtant, l'inscription d'une revue repose sur une démarche relativement simple prenant régulièrement en compte des critères d'expertise et de politique éditoriale. Un débat est ouvert afin de montrer que l'absence de listes de revues dont la qualité scientifique a été éprouvée rend difficile le travail d'expertise de différentes instances françaises d'évaluation. Une politique volontariste serait nécessaire afin de donner de la visibilité internationale à la recherche en psychologie publiée en français, tout en favorisant sa qualité scientifique.

© 2004 Société française de psychologie. Publié par Elsevier SAS. Tous droits réservés.

---

\* Auteur correspondant.

Adresses e-mail : [vauclair@up.univ-aix.fr](mailto:vauclair@up.univ-aix.fr) (J. Vauclair), [annie.piolat@up.univ-mrs.fr](mailto:annie.piolat@up.univ-mrs.fr) (A. Piolat).

## Abstract

Carrier, personal and laboratory funding are all dependent on the quality of scientific publications. How to ensure that a publication has both quality and visibility? Indexation of a journal published in French in a database offers guarantees concerning its diffusion, but not necessarily its quality. We review different criteria that are used for indexing psychology journal published in different databases. We consider that PsycINFO offers guarantees concerning the scientific quality of the journals indexed in this database. However, it occurs that about only one third of the psychology journals published in French is indexed in PsycINFO even though the inclusion of journals in this database is relatively easy and rests upon expertise criteria and editorial policy. We call for a voluntaristic policy in order to give international visibility to psychology research published in French, to increase its scientific quality and consequently to facilitate the review processes among different national agencies and groups.

© 2004 Société française de psychologie. Publié par Elsevier SAS. Tous droits réservés.

*Mots-clés* : Recherche en psychologie ; Revue francophone ; Base de données ; Visibilité internationale ; Qualité scientifique

*Keywords*: Psychology research; French-speaking publication; Database; International visibility; Scientific quality

---

## 1. Objectifs

Pourquoi faut-il s'interroger sur la visibilité internationale des revues scientifiques publiées en français ? La réponse la plus laconique mais la plus claire réside dans l'adage « Publier ou périr ». Plus qu'une boutade, cette formule rend compte de la constante pression que les différentes instances d'évaluation exercent sur les psychologues qui, en raison de leur statut professionnel, sont tenus d'élaborer et de diffuser des connaissances scientifiques. L'évolution des carrières et l'attribution de crédits de recherche en dépendent largement. De fait, cette formule contient plus qu'une injonction à produire. Le travail scientifique doit être visible, c'est-à-dire diffusé et accessible. Plus encore, ce travail doit être reconnu. Autrement dit, les publications doivent atteindre une qualité certaine afin d'avoir de la valeur dans les milieux scientifiques internationaux, et être alors comptabilisées par les experts.

La qualité d'un article publié dans une revue scientifique est attestée par le processus d'expertise que la revue pratique. L'efficacité de ce processus ne réside pas dans le seul travail du rédacteur en chef et de son comité éditorial. Ce sont les experts qui, par leurs analyses de forme et de fond, traquent de façon décisive cette qualité. En acceptant la publication d'un article, ils le valident scientifiquement. Ils le « qualifient » (cf. Piolat et Vauclair, ce numéro pour une analyse du processus d'expertise et de ses avatars).

Ce que défend le présent article, c'est qu'une revue soucieuse de publier en français des articles scientifiques de qualité doit aussi être attentive à son rayonnement international. Pour un rédacteur en chef de revue, veiller à la visibilité de sa revue, c'est accroître les chances de citation des articles qu'il publie. Pour les auteurs de cette revue, être cités, c'est pouvoir, alors, contribuer aux nécessaires confrontations–consolidations des savoirs. Cet article souhaite montrer que certaines banques de données assurent la visibilité internatio-

nale essentiellement sous forme d'accès aux publications. Mais d'autres banques de données, tout en maximisant la visibilité, n'intègrent dans leur catalogue que les revues qui répondent continûment à des critères compatibles avec un certain niveau de qualité scientifique (par exemple PsycINFO de l'Association américaine de psychologie ou de l'ISI, Institut pour l'information scientifique). En conséquence, les revues indexées (c'est-à-dire recensées) dans ce type de base, optimisent la validité des articles qu'elles publient. Outre l'application d'un processus d'expertise efficace qui leur octroie une qualité intrinsèque, elles profitent d'une plus-value extrinsèque : être regroupées dans des listes comportant des revues de bon niveau scientifique. Mieux, ces banques de données calculent régulièrement la visibilité de chacune de ses revues (le facteur d'impact calculé par l'ISI) et donnent aussi une évaluation du nombre de citations des articles qu'elles intègrent dans leur base, via les revues (indice de citation donné par l'ISI et PsycINFO).

Ainsi, être visible dans un catalogue international ne peut conférer en tant que tel un label de qualité, si le catalogue est composé selon des critères qui ne relèvent pas des seules exigences scientifiques de recherche de qualité. L'enjeu de cet article est donc le suivant : il s'agit de présenter et de discuter les critères d'intégration des revues de psychologie de langue française dans différents types de catalogues nationaux et internationaux. Cette analyse devrait permettre aux experts français de dossiers scientifiques ainsi qu'aux rédacteurs en chef des périodiques de revues francophones de psychologie d'abandonner, si nécessaire, certaines représentations erronées, concernant notamment le fait qu'une base de données internationales comme PsycINFO, privilégie les revues en langue anglaise ou encore qu'elle fasse preuve d'a priori — et même de rejet — vis-à-vis de tel ou tel secteur disciplinaire. Cet article a aussi pour but de montrer que la reconnaissance internationale d'une revue scientifique repose sur le respect de critères de fonctionnement (régularité, processus d'expertise, etc.) compatibles avec le travail réalisé par de nombreux éditeurs de revues francophones.

Dans la section suivante seront évoqués les catalogues et base de données qui rassemblent des revues selon des critères non exclusivement focalisés sur leur qualité scientifique. Puis, seront présentées les bases de données qui, comme PsycINFO ou l'ISI, procèdent à une veille technologique continue afin de contrôler que les revues appliquent régulièrement les critères demandés. Ensuite, avant la conclusion, une rapide évocation des pratiques d'expertise par différentes instances d'évaluation de la recherche française en psychologie sera faite, car elles n'utilisent pas les mêmes catalogues (ou banques de données) pour attribuer de la valeur aux revues scientifiques et qualifier le travail de recherche des psychologues.

## **2. Répertoires, catalogues et banques de données à critères « larges »**

Dans le cadre de cette section, seront présentés et discutés les modes d'élaboration du Répertoire des revues francophones de psychologie de la Société française de psychologie (SFP, [Santiago-Delefosse, 1999](#)), ceux des bases de données de l'INIST ([Pascal et Francis](#)) et ceux de la liste de [Jeannin \(2003, 2004\)](#). Une des principales raisons qui a présidé à leur fabrication a été de favoriser la connaissance des revues scientifiques qui permettent de diffuser des connaissances pratiques et fondamentales produites dans les différents secteurs

de la psychologie. Il est important d'analyser si un recouvrement entre la visibilité que ces listes procurent et la qualité des revues qu'elles intègrent est possible.

### 2.1. Répertoire des revues francophones de la SFP

L'objectif déclaré du Répertoire des revues francophones de la SFP (Santiago-Delefosse, 1999) est le suivant : « Destiné aux auteurs, praticiens et/ou chercheurs souhaitant publier et diffuser leurs travaux, ce répertoire est conçu comme un outil de circulation de l'information scientifique et technique en psychologie. En ce sens, il constitue également une source bibliographique pour tout lecteur intéressé » (p. 11). Pour effectuer ce catalogue, quatre critères ont été retenus :

- « **pertinence** : Diffusion de travaux scientifiques et techniques dans un des domaines de la psychologie, aussi bien à destination de la recherche fondamentale que des praticiens (à l'exclusion de tous les supports de vulgarisation) ;
- **orientation thématique** : Au moins 50 % des publications concernant la psychologie (sans restriction de définition) ;
- **régularité** : Périodicité de parution connue et régulière (au moins bisannuelle) ;
- **accessibilité** : Localisation des revues dans les grandes bibliothèques permettant une consultation facile d'accès » (p. 11).

Questionnés, les 85 rédacteurs en chef des revues francophones (sur 149 sollicités) ont fourni un certain nombre d'informations concernant leur politique éditoriale, leur processus de sélection (par exemple, le nombre d'experts évaluant les manuscrits soumis), leur référencement dans les banques de données. La réponse à cette dernière question est en rapport avec l'objet de cet article concernant la visibilité nationale et internationale des revues. Pour l'ensemble des réponses (quand la réponse n'était pas omise ou libellée « Non »), une quinzaine de banques de données ont été citées dont Pascal, Francis, PsycLIT, Medline (NB : quelques-unes des autres des banques de données évoquées paraissent très confidentielles, voire exotiques). Par une note au bas de la page 14, les auteurs du répertoire signalent qu'ils ont dû « rectifier certaines omissions » en interrogeant la base PsycINFO-PsycLIT. Autrement dit, quelques rédacteurs en chef n'ont pas trouvé crucial de répondre à cette question ! Une fois l'enquête achevée, 72 revues ont été intégrées dans le répertoire (cf. Annexe 1).

Pour intégrer les revues dans ce répertoire, les auteurs ont utilisé quelques-uns des critères exigés par les banques de données internationales comme PsycINFO (cf. § 3.2.). Il s'agit des critères de pertinence et d'orientation thématique qui concourent à recenser les revues présentant des travaux de psychologie dans tous les secteurs disciplinaires, ainsi que du critère de régularité de publication qui permet d'extraire du catalogue les revues trop confidentielles. Il est essentiel de repérer les revues des différentes sous-disciplines de la psychologie, même si l'on sait que les exigences épistémologiques de la pratique de l'interdisciplinarité rendent parfois délicat le marquage de ces frontières.

En revanche, l'usage du critère « Accessibilité » est problématique comme cela est débattu dans la section 2.2. à propos des bases de données de l'INIST. Être intégré dans une liste parce que de grandes bibliothèques, répondant à la demande de leur lectorat, disposent du plus grand nombre possible de revues, ne préjuge en rien du niveau scientifique de ces revues.

Il n'est pas possible d'être assuré de la qualité intrinsèque de l'ensemble des revues compilées dans le répertoire de la SFP pour au moins deux raisons. La première concerne le mode d'élaboration de ce répertoire, la seconde concerne son absence de mise à jour régulière. Ce répertoire est issu d'une enquête. Comme dans toute enquête, l'aspect le plus délicat concerne les motivations sous-jacentes aux réponses qu'ont données les directeurs de revue. Ces derniers savent bien que la qualité d'une revue est dépendante du processus d'expertise qu'elle met en œuvre. Or, les réponses (catégorisées dans le répertoire sous la rubrique « Processus de sélection ») sont étonnamment variables. Plusieurs instances examinent, seules ou concomitamment, les manuscrits. Il s'agit du « comité éditorial », du « comité de rédaction », du « comité de lecture », de « lecteurs » et d'« experts ». Tout laisse à penser que les pratiques d'expertise (autrement dit, le processus d'examen de la qualité des manuscrits soumis) sont très diversifiées. Pour mieux comprendre et apprécier la nature de ce travail de contrôle de la qualité, il faudrait alors, pour chacune des revues, pouvoir connaître la réponse à des questions du type : Quel recouvrement de personnes y a-t-il, par exemple, entre le comité éditorial et le comité de lecture ? Lorsque des revues annoncent de cinq à neuf expertises (ou lectures), l'auteur du manuscrit reçoit-il un compte rendu écrit de ces nombreux examens afin de comprendre les raisons de son rejet ou bien d'améliorer sa future publication ? Les revues publient-elles annuellement la liste de leurs experts ? Ne pas être plus informé sur les pratiques d'expertise peut poser problème, parfois jeter le trouble lorsque l'on sait, par exemple, à quel point il est difficile pour un rédacteur en chef d'une revue de solliciter plusieurs experts.

La seconde raison concerne le caractère relativement clos de la liste des revues. Les auteurs du répertoire ont fourni un travail très conséquent pour lui donner jour, mais ils n'ont pas les moyens (techniques, financiers et en personnels) de réaliser une mise à jour régulière. Par exemple, en 2000, sept revues ont été ajoutées à ce répertoire, sans que le répertoire ait connu une nouvelle édition, laissant à chacun le soin de se procurer cet addenda. Comme cela sera évoqué dans la section 3.1., les bases de données PsycINFO et ISI disposent de la logistique qui leur permet de contrôler régulièrement les respects de certains critères concernant le processus d'expertise et de tenir à jour la liste des revues constituant leur base de données (cf. section 3.4.).

Ainsi, le répertoire des revues francophones de psychologie de la SFP a rempli une mission importante en fournissant une photographie, à un moment donné, de la diversité des revues. Il fournit à ses lecteurs des informations utiles pour soumettre à publication un manuscrit, même si, dans leur très grande majorité, ces informations sont maintenant disponibles de façon plus complète sur le Web. C'est sans doute parce qu'il avait le mérite d'exister et qu'il est facile de le consulter que ce répertoire a changé de statut, devenant pour certains experts du comité national des universités (CNU 16<sup>o</sup> section), une liste de revues « qualifiantes ». Les auteurs étaient pourtant très clairs à ce sujet : « Les critères de recevabilité des revues définis ci-dessus ne portent ni sur la qualité des revues, ni sur leur valeur scientifique, sur lesquelles on ne saurait se prononcer » (p. 11).

## 2.2. *Les catalogues documentaires : INIST (Pascal, Francis) et ScienceDirect*

En France, l'INIST-CNRS (Institut national de l'information scientifique et technique) a constitué depuis une quinzaine d'années un fonds documentaire important comprenant

23 000 titres de périodiques et 240 000 monographies (thèses, rapports, actes de congrès, ouvrages). Ce fonds constitue une base d'informations très utile, dans la mesure où des technologies de pointe ont été mises en place pour réaliser le stockage, le traitement et la diffusion de l'information scientifique et technique (Piolat, 2002). Plus de deux millions d'articles ont ainsi été numérisés. L'INIST a, chemin faisant, élaboré deux bases de données bibliographiques qui référencient bon nombre de périodiques en psychologie. Il s'agit, tout d'abord, de la base Pascal qui contient près de 15 millions de références bibliographiques depuis 1973 dans le domaine des sciences, de la médecine et de la technologie. La base Francis comprend, quant à elle, plus de 2,5 millions de références bibliographiques en sciences humaines, sciences sociales et économie, depuis 1972. L'INIST ne publie pas officiellement les critères qui la conduisent à intégrer une revue dans une de ses bases. Interrogé, le département Bases de Données a aimablement fourni les critères suivants (communication personnelle, juin 2004) :

- « présence d'un comité de lecture (international de préférence) ;
- utilisation de referees ;
- qualité scientifique des articles (méthodologie explicite, théories, présence des références citées...) ;
- intérêt de la revue pour la communauté scientifique ;
- intérêt de la revue dans les bases de données de l'INIST (renforcer un domaine, couvrir un domaine non encore couvert, intérêt multidisciplinaire de la revue pour nos bases, revues francophones...) ;
- facteur d'impact lorsqu'il est disponible ;
- présence de résumés (pour les articles dans d'autres langues que l'anglais et le français, un résumé au moins en anglais est nécessaire) ;
- sont également pris en considération, mais plus accessoirement, la présence d'une traduction des titres et de mots-clés d'auteurs. »

Les critères 1, 2, 3, 6, 7, 8 sont ceux des bases de données internationales comme PsycINFO (cf. [Tableau 2](#)) ou ceux de l'ISI (facteur d'impact). En revanche, les critères 4 et 5 relèvent essentiellement d'une politique de documentation et de diffusion (par exemple, fournir des photocopies d'articles demandés). L'INIST incorpore dans ses bases les revues sollicitées (critère 4, plus une partie du critère 5) non indexées dans les bases de données internationales comme le sont fréquemment les revues francophones (l'autre partie du critère 5). Ainsi l'INIST tend à constituer des bases exhaustives qui regroupent, dès lors, des revues de différents niveaux qualitatifs.

Cette démarche est comparable à celle des grands éditeurs de revues scientifiques (par exemple Elsevier, Cambridge University Press) qui mettent à disposition des serveurs sur Internet. ScienceDirect (produit par le groupe Elsevier) fonctionne ainsi comme un présentoir de revues et une base de données bibliographiques scientifique et technique qui permet à l'utilisateur autorisé (autrement dit, qui a payé son accès) de télécharger dans un format pratique (PDF) un article recherché et que la base indexe. Par ailleurs, Embase (diffusée notamment par l'éditeur Elsevier via ScienceDirect) est une base bibliographique de données couvrant tous les aspects des sciences biomédicales, de la psychiatrie ainsi que de la santé. Elle contient plus de neuf millions de notices provenant de 4000 périodiques internationaux.

Ces bases de données répondent donc à une nécessité de diffusion des informations dans un contexte commercial. Il est indispensable que les étudiants, les chercheurs et les

enseignants-chercheurs non abonnés aux revues visées puissent, comme avec l'INIST, se procurer des articles. Mais, en conséquence, ces bases, qui rendent visibles parce qu'accessibles les articles des périodiques, ne peuvent garantir de diffuser des revues dont la qualité scientifique a été évaluée régulièrement.

### 2.3. Revuemétrie des périodiques de psychologie nationaux et internationaux disponibles en France

Une enquête a été conduite récemment par Jeannin (2003, 2004, ce numéro), à l'instigation du ministère de la recherche, afin d'identifier les revues de psychologie qui sont accessibles en France. Ce travail a consisté, dans un premier temps, à établir le corpus des revues de psychologie selon une approche multicritères, qualifiée par l'auteur de Revuemétrie. Ainsi, ont été recensées les revues de psychologie de toutes les sous-disciplines, indépendamment de la langue de publication, en fonction des critères suivants :

- « nombre d'abonnements dans les bibliothèques universitaires (à partir de la base SUDOC-Abes) ;
- indexation dans la base PsycINFO ;
- présence sur le site Psyline (site généraliste présentant des informations de nature diverse concernant la psychologie académique) ;
- indexation dans les bases de l'ISI (*Institute for Scientific Information, Social Sciences Citation Index*) ;
- inscription au catalogue de l'INIST (Institut National de l'Information Scientifique et Technique) dans les deux bases Pascal et Francis ;
- inscription dans le « Répertoire des revues francophones de psychologie de la SFP » (Santiago-Delefosse, 1999) ;
- liste des revues de psychologie clinique établie par la Section Psychologie Clinique et Pathologique de l'AEPU (Association des Enseignants de Psychologie des Universités) ;
- catalogue des revues de la Bibliothèque de Psychologie du Centre Henri-Piéron (Université Paris-V) ».

À partir de ces sources, le grand nombre des revues ainsi écrémées est envisageable à partir des quelques informations regroupées dans le **Tableau 1**.

Tableau 1  
Nombre de titres de périodiques de psychologie rassemblés par Jeannin (2003)

Base	Nombre de titres	URL
Sudoc-Abes	<sup>a</sup>	www.sudoc.abes.fr
PsycINFO	1909	www.apa.org/psycinfo/
PSYcline	<sup>a</sup>	www.psyline.org/journals/psyline.html
Current Contents: Social & Behavioral Sciences	367	www.isinet.com
Inist (bases Francis et Pascal)	<sup>a</sup>	http://connectsciences.inist.fr
Répertoire des revues francophones de psychologie (SFP)	81	www.sfpsy.org
AEPU (Psychologie clinique)	32	
Bibliothèque Henri Piéron (Paris 5)	<sup>a</sup>	http://www.bu.univ-paris5.fr

<sup>a</sup> Titres difficilement dénombrables

À l'issue de son travail, l'auteur a retenu 325 revues (liste disponible sur Internet : [www.iut-tarbes.fr/enquete/Rapport%20final2003a.pdf](http://www.iut-tarbes.fr/enquete/Rapport%20final2003a.pdf)). Les critères de construction de la liste étaient les suivants : « Les bases et listes mentionnées ci-dessus, de statuts divers, ont été croisées, avec le souci de conserver les périodiques francophones. Ont été écartées les revues extérieures à la psychologie ou disparues, et celles dont le nombre de localisations fourni par Sudoc-Abes est inférieur ou égal à 5 » (p. 29).

Cette liste regroupe des revues issues de différents catalogues (répertoire, base de données, bibliothèques). Elle a été élaborée sans analyser les critères qui ont présidé à la constitution de ces différentes listes. Les missions des listes regroupées sont variées :

- nécessité d'informer et de partager de l'information (Répertoire SFP, cf. 2.1, Répertoire AEPU des revues de psychologie clinique, catalogue sur Internet) ;
- intérêts plus ou moins commerciaux de diffusion (Sudoc-Abès, base de données regroupant les fonds documentaires des universités françaises ; INIST, cf. section 2.2) ;
- mise à disposition concrète de la documentation (Bibliothèque Piéron, NB : le fonds de cette bibliothèque étant déjà forcément catalogué dans la base Sudoc).

Compte tenu de ce qui a été dit dans les sections 2.1. et 2.2., l'on comprendra que la liste des 325 revues de psychologie a été établie à partir de critères très hétérogènes et pas toujours focalisés sur la qualité scientifique des revues. Comme le répertoire de la SFP, ce catalogue ainsi indique aux auteurs et aux institutions académiques le volant des supports disponibles. Il ne peut aider les évaluateurs de la production scientifique en psychologie à repérer la qualité et la visibilité internationale des périodiques francophones ainsi compilés.

### 3. Critères d'indexation dans les bases de données internationales sélectives

#### 3.1. Généralités sur la base PsycINFO

PsycINFO — connue anciennement sous le nom de PsycLIT, alors qu'elle était disponible en version CD ROM — est la version électronique des *Psychological Abstracts* édités par l'APA (*American Psychological Association*). Cette base indexe une grande partie de la littérature mondiale en psychologie en fournissant des résumés, des mots-clés et, depuis 2001, la bibliographie des articles cités. Cette base est la seule qui soit spécialisée en psychologie scientifique. Elle constitue ainsi un outil indispensable de recherche documentaire pour les chercheurs et les enseignants-chercheurs (Piolat, 2002). La base PsycINFO répertorie des articles de périodiques dans différentes langues depuis 1887, des livres, des chapitres de livres des thèses exclusivement en anglais depuis 1987. Plus de deux millions d'entrées sont disponibles et, depuis 2001, plus de huit millions de références bibliographiques sont citées. Cette base d'indexation offre de nouvelles fonctionnalités depuis 2002. En effet, elle peut servir d'index ou d'indice de citation dans la mesure où pour chaque article référencé dans la base, PsycINFO fournit les renvois aux autres entrées de la base qui citent l'article source. Cet index de citation a été développé initialement par l'ISI pour l'ensemble de ses bases de données disciplinaires. Ces informations sont utiles pour déterminer l'impact d'un article particulier sur la communauté mondiale de la recherche. Le compte du nombre de citations peut augmenter au fur et à mesure de la mise à jour de la base et de l'ajout d'autres enregistrements.



Si, pour estimer la visibilité d'un chercheur ou d'un enseignant-chercheur, l'usage de cet index de citation est peu fréquent dans les institutions françaises, il l'est beaucoup plus largement en Europe, et ailleurs dans le monde, pour réguler la compétition entre des candidats à un recrutement ou une promotion ou encore pour expertiser les supports de publication des candidats à une demande de contrat.

Il faut bien noter que le catalogage des revues change chaque mois. À titre comparatif, 1872 périodiques étaient recensés en juin 2003, 1884 en août 2003, et 1909 en février 2004. La liste des périodiques recensés augmente régulièrement, même si, en raison du non-respect des critères, certains titres de périodiques disparaissent. Ainsi, 156 nouveaux titres ont été ajoutés pour l'année 2002.

Enfin, la couverture géographique de PsycINFO concerne 35 pays. Si l'anglais est la langue de 90 % des revues, une vingtaine d'autres langues de publication sont néanmoins représentées dans la base comme l'allemand, le coréen, le danois, l'espagnol, l'italien, le japonais, le portugais et, bien sûr, le français.

### *3.2. Les critères d'indexation dans la base de données PsycINFO*

Le principe général qui préside à l'intégration d'une revue dans la base PsycINFO est conforme aux pratiques de publication habituelles pour qualifier une revue de « scientifique ». Par souci de clarté et de présentation, les critères retenus ont été classés en trois grandes catégories. Une catégorie principale, qui précise les critères obligatoires, à laquelle sont joints une catégorie secondaire ainsi que des critères complémentaires qui énumèrent les facteurs réputés favorables à l'intégration d'une revue dans la base (cf. [Tableau 2](#)).

L'examen de ces critères et facteurs — qu'ils soient principaux ou qu'ils soient secondaires — indique qu'ils concernent des aspects de la gestion du périodique ainsi que des caractéristiques formelles des articles et non pas de leur contenu. Ainsi, contrairement à une opinion répandue dans la communauté des psychologues, il n'est pas possible d'invoquer un quelconque biais linguistique ou disciplinaire quant à l'intégration d'une revue et de ses articles. Comme le montre l'ampleur du champ disciplinaire couvert (liste disponible à l'adresse suivante : <http://www.apa.org/psycinfo/>), la base PsycINFO ne fait pas preuve de sectarisme dans sa définition du champ couvert par la discipline. Les secteurs vont, par exemple, des neurosciences comportementales jusqu'à la psychanalyse, en passant par la psychopathologie, la psychologie économique, la psychologie de l'éducation, la psychologie militaire et celle du sport, l'ergonomie, etc.

On peut ajouter que des critères supplémentaires sont proposés pour les périodiques qui sont accessibles en ligne via Internet. Comme cette pratique devrait se généraliser dans le futur, il est bon d'indiquer que la difficulté de leur indexation tient à l'accès et à la pérennité du contenu des revues en ligne.

En somme, à partir du moment où une revue est réputée faire partie du champ de la psychologie, les conditions à remplir pour figurer dans la base PsycINFO sont celles qui président à la gestion normale et contrôlée d'une revue scientifique.

Enfin, deux critères concernent le processus d'expertise, processus dont pourtant la complexité est grande ([Frederickson, 2001](#)). Le critère « Diversité des experts évaluateurs et des auteurs (différents de ceux internes à la revue) » est raisonnable. Il revient à dire qu'un enseignant-chercheur ne peut être, à la fois, juge et partie et que les périodiques ne

doivent pas être des supports d'autopublication d'un groupe fermé d'individus. Le critère « Processus d'expertise par des pairs » est le critère qui impose au rédacteur en chef le travail le plus conséquent. Il ne suffit pas de faire figurer dans la seconde ou troisième de couverture des fascicules du périodique une liste de personnes qualifiées de « comité éditorial », de « comité scientifique » ou de « comité de lecture ». Il faut que le processus d'expertise soit administré selon une série de contraintes éthiques et techniques qui favorisent, à la fois, le repérage de manuscrits pertinents et leur amélioration afin d'en assurer la qualité scientifique lors de l'édition (cf. Piolat et Vauclair, ce numéro).

### 3.3. Les revues francophones dans la base PsycINFO

La base PsycINFO comporte deux listes : une liste complète et une liste restreinte. Dans la liste complète, tous les articles d'un périodique catalogué ne sont pas forcément inclus dans la base. Chaque article est examiné par les spécialistes de PsycINFO qui sélectionnent uniquement ceux qui ont une pertinence psychologique (*psychological relevance*). La liste restreinte (*journals indexed cover-to-cover*) comporte 650 titres contre 1909 pour la liste complète (état des lieux en février 2004). Le recensement des revues francophones de psychologie qui est fait ci-après est issu de la liste complète, les 650 périodiques de la liste restreinte étant publiés exclusivement en langue anglaise.

Tableau 2

Critères et facteurs pour l'intégration d'un périodique dans la base PsycINFO

Critères principaux	Critères secondaires	Critères complémentaires
Relever de la Psychologie	Revue soutenue par une association psychologique ou une autre société savante	Inclure une date limite d'envoi des articles et de révision
Processus d'expertise par des pairs	Présence de psychologues parmi les membres du comité éditorial et des auteurs	Indications sur les modes d'archivage (en ligne ou autre)
Posséder un numéro ISSN	Ouverture internationale	
Titre clairement identifié et titres d'articles descriptifs du contenu	Titres et résumés en anglais	
Inclure les adresses complètes des auteurs	Résumé aux normes indexables par PsycINFO	
Comporter un résumé et / des mots-clés	Revue indexée dans d'autres banques de données	
Références bibliographiques actuelles provenant de revues de qualité et en nombre approprié aux articles		
Diversité des experts évaluateurs et des auteurs (différents de ceux internes à la revue)		
Comporter des articles originaux ou principalement des articles originaux		
Comporter des articles qui se réfèrent à des données, empiriques ou autres		
Être publié de manière régulière		

Tableau 3  
Liste des revues francophones recensées dans la base PsycINFO en février 2004

Nom de la revue	Année de la première indexation
Annales médicopsychologiques	1927
Année psychologique	1925
Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant	1992
Archives de psychologie	1959
Bulletin de psychologie	1962
Cahiers internationaux de psychologie sociale	1989
Cahiers Jungiens de psychanalyse	1994
Confrontations psychiatriques	1973
Encéphale	1951
Enfance	1948 <sup>a</sup>
Évolution psychiatrique	1929 <sup>a</sup>
Journal de thérapie comportementale et cognitive	2001
Journal international de psychologie (bilingue)	1966 <sup>a</sup>
Orientation scolaire et professionnelle	1972
Pratiques psychologiques	1997 <sup>a</sup>
Psychiatrie de l'enfant	1970
Psychologie canadienne (Canadian Psychology) (bilingue)	1960 <sup>a</sup>
Psychologie clinique et projective	1995 <sup>a</sup>
Psychologie française	1956 <sup>a</sup>
Revue canadienne de psychiatrie (Canadian Journal of Psychiatry) (bilingue)	1961
Revue canadienne de psychologie expérimentale (Canadian Journal of Experimental Psychology) (bilingue)	1947 <sup>a</sup>
Revue canadienne de santé mentale et communautaire (Canadian Journal of Community Mental Health) (bilingue)	1983
Revue canadienne des sciences du comportement (Canadian Journal of Behavioural Science) (bilingue)	1969 <sup>a</sup>
Revue française de psychanalyse	1928
Revue de neuropsychologie	1991 <sup>a</sup>
Revue de psychoéducation	1982
Revue européenne de psychologie appliquée	1950 <sup>a</sup>
Revue francophone de la déficience intellectuelle	1990 <sup>a</sup>
Revue internationale de psychologie sociale	1988 <sup>a</sup>
Revue neurologique	1992
Revue québécoise de psychologie	1986
Thérapie familiale	1991
Travail humain	1933 <sup>a</sup>

<sup>a</sup> Indique que l'indexation correspond à la première année de parution de la revue

Le **Tableau 3** fournit la liste des périodiques francophones.

Trente-trois revues de psychologie sont recensées dans cette base. Près de la moitié d'entre elles sont indexées depuis leur date de création. Cette liste rassemble 27 des 72 titres de périodiques figurant dans le répertoire des revues francophones de psychologie (Santiago-Delefosse, 1999 ; cf. section 2.1. et Annexe 1). On peut noter qu'en revanche, six titres (Confrontations Psychiatriques, Journal de Thérapie Comportementale et Cognitive, Revue Française de Psychanalyse, Revue de Psychoéducation, Revue Francophone de la

Déficience Intellectuelle, Revue Neurologique et Thérapie Familiale) figurent dans PsycINFO mais ne sont pas, à ce jour, dans le répertoire de la SFP.

Ainsi, un peu plus d'un tiers (27/72) des revues francophones listées par le répertoire de la SFP sont présentes dans la base PsycINFO. Ce pourcentage, déjà peu élevé, est, de plus, minoré par le fait que le Répertoire des revues de la SFP ne regroupe pas la totalité des revues de psychologie publiées en France. Le recensement réalisé par Jeannin (2003, 2004) permet d'estimer ces revues à une quinzaine. Celles-ci relèvent quasi exclusivement du champ de la psychopathologie et de la psychanalyse (par exemple : La Revue française de psychosomatique, Le Journal de la Psychanalyse de l'Enfant, Le Divan Familial) mais on y trouve aussi d'autres champs (Intellectica, La Revue de Psychologie et des Sciences de l'Éducation).

Ainsi, un faible pourcentage des revues francophones de psychologie est indexé dans la base de données PsycINFO. Il est important de s'interroger sur les raisons de cette faible représentativité de la psychologie francophone dans cette base de données internationale. Cette médiocre représentativité atténue évidemment la visibilité internationale des publications en langue française. Cette faiblesse est préoccupante quand on la compare à des données concernant le nombre d'acteurs dans le champ disciplinaire de la psychologie. La France compte environ 45 000 étudiants en psychologie (Livre Blanc de la Psychologie, 2002) en formation dans les universités. Sur le plan académique, elle compte, en 2003, près de 1250 enseignants-chercheurs dans les universités et environ 200 chercheurs en psychologie dans les grands organismes comme le CNRS et l'INSERM ; enfin, près de 35 000 praticiens relèvent de ce champ disciplinaire. Ainsi, les lecteurs potentiels (*a minima* les étudiants et les professionnels de la psychologie : praticiens et chercheurs), comme les auteurs (principalement les chercheurs et enseignants-chercheurs) constituent une population dont la taille est sans commune mesure avec la visibilité internationale des revues francophones scientifiques que cette communauté consulte et/ou produit.

#### 3.4. Autres bases de données et banques de références : Medline, ISI (Current Contents)

Medline est la version électronique de la base de données bibliographique de l'Index Medicus. Il s'agit de la plus importante base de données internationales concernant les publications dans le domaine biomédical. Quatre mille cinq cents titres de périodiques sont évalués selon des critères proches de ceux utilisés par PsycINFO puis indexés dans cette base qui intègre plusieurs revues internationales de psychologie (par exemple, *Annales Médicopsychologiques* ; *Psychologie Médicale* ; *Soins. Psychiatrie*). Il est bon de signaler que la Bibliothèque Nationale de Médecine (NLM) des États-Unis offre un accès gratuit à un service appelé PubMed (<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/>).

Cette base qui englobe l'indexation de Medline propose plus de 14 millions de citations d'articles publiés à partir des années 1950.

L'ISI, qui produit les *Current Contents*, utilise des critères en grande partie comparables, à ceux retenus par PsycINFO (Garfield, 1990 ; Testa, 2002). Toutefois, les *Current Contents* et notamment la section *Social and Behavioral Sciences* qui intéresse au premier chef les psychologues, paraissent encourager les publications en langue anglaise. À notre connaissance, deux périodiques seulement de langue française, *L'Année Psychologique*, *Le Travail Humain*, sont recensés par la base de l'ISI. Ce qui est fort peu. Les contraintes

que se fixe l'ISI pour accepter d'introduire un périodique dans sa base semblent plus drastiques (<http://www.isinet.com/>). En fait, comme le souligne Garfield (1990, 1996), l'essentiel des connaissances scientifiques d'importance est diffusé via un petit échantillon de périodiques. Les analyses multidisciplinaires de citations révèlent en effet que la moitié des connaissances citées sont publiées par moins de 150 périodiques. Un groupe d'environ 2000 journaux scientifiques couvre 85 % des articles publiés et 95 % des articles cités. Ce noyau de périodiques n'est bien entendu pas stable. C'est la mission principale des équipes de l'ISI que d'identifier et d'évaluer les nouveaux journaux prometteurs pour ses abonnés et de supprimer ceux qui sont devenus moins utiles. L'on comprend qu'en raison d'une telle sélectivité (ou discrimination), l'index de citation établi par l'ISI ait acquis un tel prestige pour ce qui est de la visibilité internationale des périodiques comme des chercheurs.

Un des outils les plus connus fourni par l'ISI concerne le facteur d'impact (« impact factor ») des revues recensées dans sa base. Le facteur d'impact d'une revue est calculé en rapportant, pour une année donnée, le nombre de citations des articles de cette revue au nombre d'articles publiés par cette revue au cours des deux années précédentes. Il s'agit donc d'une mesure appréciable de la répercussion des articles dans la communauté concernée.

#### **4. Qualifier–disqualifier le travail scientifique : un débat institutionnel en cours**

Réfléchir sur la nature des listes de revues utilisées par la communauté des psychologues pour repérer la qualité et la visibilité internationale de ses revues permet de poursuivre le débat sur les critères que les experts des différentes instances d'évaluation emploient pour réaliser leur difficile mission d'examen des dossiers. Résumée de façon lapidaire et binaire, cette expertise revient à valoriser/dévaloriser, retenir/rejeter, qualifier/disqualifier le travail scientifique. Selon quels critères les experts procèdent-ils ? Quels répertoires, listes, bases de données exploitent-ils pour repérer la qualité scientifique des productions scientifiques ?

L'évaluation de la production scientifique en psychologie (la réflexion menée ci-après est focalisée sur les seules revues), comme dans de nombreux autres domaines des sciences humaines, est rendue de plus en plus difficile pour au moins trois raisons :

- le repérage des frontières de la discipline qui entretient de plus en plus de rapport avec d'autres disciplines : linguistique, informatique, neurosciences, éducation, sciences médicales, etc. ;
- l'augmentation constante du nombre des revues papier et électronique disponibles ;
- la nécessité cruciale de disposer de revues dont la qualité soit attestée et reconnue par la communauté scientifique nationale et internationale.

L'on sait bien que les publications constituent un des indicateurs privilégiés de l'activité scientifique individuelle de recherche. Les instances comme le Conseil national des universités (CNU) pour les enseignants-chercheurs universitaires ou le Comité national pour les chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), ainsi que les commissions de spécialistes des composantes universitaires qui opèrent les recrutements tiennent compte de la nature des supports des publications.

Pour le CNU (16<sup>o</sup>section), les publications des candidats à la qualification doivent apparaître dans des revues « qualifiantes ». L'attribut de « qualifiant » est réactualisé à la

suite de discussions/débats repris au début de chaque renouvellement du comité tous les quatre ans. Les tentatives d'élaboration de listes par le CNU (travail inachevable à cause de l'ampleur de la tâche à effectuer continûment) distinguant les revues qualifiantes de celles qui font débat ou celles qui ne le font pas, traduisent l'importance de la question, ainsi que la difficulté pour trouver une solution admissible par les experts concernés. L'absence d'une telle liste, comme le recours aux différentes listes présentées dans la section 2 (ou à d'autres encore), ne facilitent pas le travail des experts, puisque référencement et qualité ne sont pas distingués. Souvent l'expert étaye sa décision sur sa représentation de ce qu'est une revue qualifiante dans sa sous-discipline (cf. Jeannin et Santiago-Delefosse, 2004, ce numéro, pour une analyse de ces représentations). Or, les experts sont plus ou moins expérimentés dans plus ou moins de domaines sous-disciplinaires. D'où la nécessité, d'une part, d'éviter les listes sectorielles, autoproclamées et non soumises à une analyse des critères de constitution et, d'autre part, de recourir à une base généraliste en psychologie — comme l'est PsycINFO — centrée sur la mise en visibilité de revues de qualité.

Les experts du CNRS, pour leur part, utilisent prioritairement les bases de l'ISI et de PsycINFO, l'évocation du facteur d'impact d'une revue étant régulièrement faite pour statuer sur la qualité scientifique des publications d'un candidat.

Enfin, les experts des commissions de spécialistes en psychologie sont confrontés à des hésitations semblables à celles rencontrées par les experts du CNU. Au sein d'une même commission de spécialistes, sous l'impulsion de collègues de sous-disciplines aux pratiques scientifiques contrastées, les critères concernant la visibilité nationale et internationale des revues, peuvent ainsi largement fluctuer, sans qu'il soit possible de s'appuyer sur des banques de données communes.

Pourquoi faut-il à tout prix être international ? Au-delà de considérations épistémologiques concernant la construction des savoirs scientifiques non assujetties aux frontières linguistiques, idéologiques et culturelles, c'est parce que les instances d'évaluation considèrent que la visibilité internationale constitue un critère de renommée. Ainsi, la qualité des publications — envisagée en termes de visibilité internationale des supports — joue un rôle majeur dans l'examen des activités scientifiques des laboratoires (Équipes d'accueil, Jeunes équipes, UMR) quand il s'agit de créer ou de renouveler ces équipes. D'ailleurs, la Mission scientifique technique et pédagogique (MSTP) du Ministère de la recherche et des nouvelles technologies ou encore le CNRS, demandent de différencier les publications internationales des autres publications. Les conseils scientifiques des programmes des Actions incitatives concertées ou encore des Fondations qui octroient des financements, étayent leur choix sur les dossiers de publications des candidats pour lesquels la composante internationale des revues est clairement valorisée.

Dans la logique de l'argumentation présentée ici, ne peut être considéré comme « international » le fait de publier dans une revue étrangère, avec une augmentation immédiate de la valeur de l'article s'il est en anglais. La question reste toujours la même : la revue est-elle indexée ou non dans une banque de données qui rassemble des périodiques selon des critères focalisés sur l'expertise des manuscrits ? Si tel était le cas, plusieurs hésitations, débats et autres difficultés à trancher pourrait être évités. Ainsi, par exemple, les rubriques des formulaires de renouvellement d'unités de recherche aussi bien que les fiches d'évaluation utilisées par les experts de la MSTP laissent toute latitude, sans fixer de repères, pour juger de ce qu'est la visibilité internationale : le fait de publier dans une revue

japonaise ou sud-américaine de psychologie constitue-t-il un critère de visibilité internationale suffisant ?

Les experts du CNU rencontrent évidemment des difficultés de même ordre pour repérer la visibilité internationale des publications intégrées dans les dossiers soumis. Diverses recommandations sont proposées par le CNU (2002) pour la qualification des maîtres de conférence et des professeurs (cf. <http://web.ccr.jussieu.fr/aepu/AEPU-criteria.html>, ainsi que les parutions dans les Nouvelles de l'AEPU, bulletin n°12, 1998, bulletin n°8, 1996, bulletin n°19 et 20, 2002). Ces recommandations ont comme objectif d'inciter l'expert à repérer dans les dossiers, les « revues à comité de lecture » avec une plus-value accordée à celles dont l'expertise est internationale (sans toutefois minimiser la publication scientifique de qualité en langue française). La question est alors la suivante : À quelle pratique d'expertise renvoie la formule « revue à comité de lecture » (expression aussi employée dans les formulaires de la MSTP) ? Alors que l'identification du comité éditorial (ou comité de rédaction ; *editorial board*) est présente dans la plupart des revues scientifiques dont la qualité et la visibilité sont attestées, la présentation d'un comité de lecture est faite dans un nombre beaucoup plus restreint de revues. Certes, ce comité de lecture doit, sans doute, fonctionner comme un groupe d'experts. Toutefois, ce qui paraît être la norme internationale pour entreprendre l'expertise des manuscrits, est que la revue puise dans un vaste panel d'experts internationaux sollicités pour leurs compétences spécifiques. La publication régulière de leur liste, tout en valorisant le travail des experts (cf. Piolat et Vauclair, ce numéro), paraît plus convaincante que la liste restreinte d'un comité de lecture, aussi prestigieux que soient ses membres. La restriction du travail d'expertise à un comité trop fermé et très réduit pose en effet question. Autrement dit, la qualification d'une revue repose sur le recours à des experts externes, l'évocation d'un « comité de lecture » n'étant pas un critère totalement satisfaisant.

Deux constats récurrents concernant les pratiques des experts doivent être rappelés :

- les experts des différentes instances d'évaluation ne s'appuient pas sur les mêmes listes de revues pour examiner le travail publié ;
- les experts utilisent souvent et seulement leurs propres pratiques de publication pour accorder du crédit à des revues (cf. Jeannin et Santiago-Delefosse, ce numéro) ;
- au sein d'une même instance d'évaluation, les experts peuvent ne pas partager les mêmes critères pour repérer la qualité scientifique des articles publiés.

Il n'est, bien sûr, pas question dans cet article de prétendre imposer quoi que ce soit aux experts et aux institutions. Mais, il est important de remarquer que bien des divergences de jugement pourraient être estompées par le recours à de listes de revues qualifiantes partagées par le plus grand nombre, autrement dit par la communauté internationale. Profiter de la logistique qu'offre une base internationale de données qui contrôle régulièrement le fonctionnement et la qualité des revues serait largement profitable pour l'expertise en psychologie.

## 5. Conclusion

Comme annoncés, les objectifs de cet article étaient de faire un état des lieux de la visibilité internationale des revues scientifiques francophones dans quelques-uns des réper-

toires ainsi que des bases de données régulièrement consultées par la communauté des psychologues. L'idée défendue est, qu'en soi, la visibilité — comprise comme une intégration dans une liste (un catalogue, une base de données) de revues visibles internationalement — ne garantit pas, à coup sûr, la qualité scientifique de ces revues. En revanche, lorsqu'une revue francophone est intégrée dans une liste parce qu'elle est en adéquation avec des critères centrés sur l'exigence de qualité scientifique, la visibilité ainsi acquise est d'une toute autre nature. Le passeport international accordé est une conséquence positive de la recherche de qualité que le rédacteur en chef atteint essentiellement grâce à l'application d'un processus d'expertise rigoureux.

L'analyse des critères utilisés par les différents types de listes nationales et internationales, met en évidence de grandes différences dans les fonctions que ces catalogues remplissent. Ainsi, la demande des lecteurs (accéder aux connaissances de la discipline), la demande des auteurs (connaître le panel des périodiques susceptibles de constituer des supports de publication), mais aussi celle des institutions évaluatrices (repérer les périodiques de qualité et de visibilité internationale) peuvent être, de façon conjointe ou disjointe, à l'origine de l'élaboration d'un catalogue disponible en format papier ou, via Internet, dans une base de données. Ces demandes doivent être, évidemment, satisfaites : les lecteurs doivent pouvoir réaliser leur recherche documentaire et travailler les publications trouvées, les auteurs doivent pouvoir publier et les experts doivent pouvoir estimer le travail d'élaboration des connaissances publiées en jugeant de la qualité des revues et de leur visibilité internationale.

Force est de constater que certains catalogues misent plutôt sur la diffusion des informations (par exemple, l'INIST ou ScienceDirect) ou bien sûr les sources potentielles de publication (par exemple, le Répertoire des revues francophones de psychologie de la SFP). Un tel type de catalogage indexe (au sens premier d'indiquer) alors le plus grand nombre possible de revues compatibles avec la politique de diffusion de l'institution. Pour sa part, la base de données PsycINFO — et plus encore celles établies par l'ISI — expertisent continûment, selon des critères annoncés, les revues et les articles qu'elles contiennent, avant de les indexer. C'est dans ce sens que ce catalogage garantit, plus que d'autres, la qualité et la visibilité internationale des publications qu'elle inclut.

Pour ce qui concerne la base PsycINFO, l'analyse des critères exigés montrent que ni la langue (seuls le titre, le résumé, les mots-clés, les légendes des figures doivent être en anglais), ni le secteur disciplinaire de la psychologie, ne constituent des obstacles à l'introduction des revues francophones dans cette base. Pourquoi alors les directeurs scientifiques d'environ deux tiers de ces revues n'accomplissent-ils pas les démarches qui permettent d'accroître la visibilité internationale de leur revue et de celle des articles et des auteurs qu'ils publient ?

Les objectifs du présent article seraient aussi atteints s'ils incitaient les auteurs à être plus exigeants sur la visibilité internationale des revues francophones dans lesquelles ils souhaitent publier. Ils seraient également atteints, si les rédacteurs en chef des périodiques qui ne l'ont pas encore fait, tentaient l'inscription dans la base PsycINFO. Le coût d'une telle tentative (respect des critères proposés) est sans commune mesure avec le bénéfice ainsi acquis : la visibilité internationale de leur revue en langue française dans une base exigeante sur le plan de la qualité scientifique. En conséquence, les auteurs pourraient accroître de façon importante leur chance d'être lus et cités. Il faut remarquer que les



directeurs scientifiques des revues francophones belges, suisses et québécoises ainsi que leurs éditeurs accomplissent plus fréquemment cette démarche que leurs homologues français.

Pour finir, les directeurs scientifiques de revue le savent bien, mais les lecteurs commentent aussi à l'exiger de plus en plus : l'important réside dans la diffusion et l'accès à des connaissances de qualité. Une base de données en ligne comme PsycINFO permet d'opérer dans de bonnes conditions une recherche documentaire d'articles qui ont été expertisés et validés. Toutefois, la possibilité de rechercher ces données ainsi que l'accès aux publications trouvées sont largement limités par l'importance de leur coût financier. Aussi, l'élaboration d'une archive électronique ouverte (par exemple, [CogPrints](#)) comme celle pour laquelle [Harnad \(2001\)](#) milite depuis fort longtemps, constitue une forme délibérée de réaction contre l'appropriation des savoirs par les maisons d'édition. Un archivage des documents sur Internet amplifie évidemment leur diffusion internationale. Mais, comme le rappelle [Harnad \(1996\)](#), le contrôle de la qualité scientifique des produits mis à disposition sur Internet doit rester une priorité essentielle. Diffusion et recherche de qualité scientifique doivent être menées de front.

### Remerciements

Nous remercions les deux experts de cet article dont les commentaires ont permis d'apporter d'utiles précisions ainsi qu'Aline Pélissier pour ses remarques judicieuses.

### Annexe 1. Liste des 72 revues retenues dans le Répertoire des revues francophones ([Santiago-Delefosse, 1999](#)) + ajouts postérieurs

Adolescence  
Alcoologie  
Annales médicopsychologiques  
Année psychologique  
Apprentissage et socialisation  
Approches neuropsychologiques des apprentissages chez l'enfant (ANAE.)  
Archives de psychologie  
Art et thérapie  
Bulletin de psychologie  
Bulletin de psychologie scolaire et d'orientation  
Cahiers de psychologie clinique  
Cahiers internationaux de psychologie sociale  
Cahiers Jungiens de psychanalyse  
Carriérologie  
Champ psychosomatique  
Cliniques méditerranéennes  
Connexions  
Devenir

Dialogue  
Éducation permanente  
Encéphale  
Enfance  
Ethnopsy  
Études freudiennes  
Études psychothérapeutiques  
Évolution psychiatrique  
Filigrane  
Forensic  
Glossa  
Information psychiatrique  
Journal international de psychologie (bilingue)  
Langage et l'Homme *Le*  
Langages  
Lettre du Grape  
Monographies de psychopathologie  
Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie  
Orientation scolaire et professionnelle  
Pratiques psychologiques  
Psychiatrie de l'enfant  
Psychodrame  
Psychologie canadienne (bilingue)  
Psychologie clinique  
Psychologie clinique et projective  
Psychologie du travail et des organisations  
Psychologie et éducation  
Psychologies de l'interaction  
Psychologie et psychométrie  
Psychologie française  
Psychologues et psychologies  
Psychopathologie africaine (bilingue)  
Psychothérapies  
Questions d'orientation  
Repères  
Revue canadienne de psychiatrie (bilingue)  
Revue canadienne de psychoéducation (bilingue)  
Revue canadienne de psychologie expérimentale (bilingue)  
Revue canadienne de santé mentale et communautaire (bilingue)  
Revue canadienne des sciences du comportement (bilingue)  
Revue de musicothérapie  
Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe  
Revue européenne de psychologie appliquée  
Revue française de psychiatrie et de psychologie médicale  
Revue française de relaxation psychothérapeutique

Revue francophone de clinique comportementale et cognitive  
Revue internationale de criminologie et de police technique  
Revue internationale de l'éducation familiale  
Revue internationale de psychologie sociale  
Revue internationale de psychosociologie  
Revue québécoise de psychologie  
Santé mentale au Québec  
Travail humain  
Travailler

## Références

- American Psychological Association, 2001. *Publication Manual of the American Psychological Association*, Fifth Edition. APA, Washington, DC.
- Cogprints. <http://cogprints.ecs.soton.ac.uk> March, 1, 2004 Accessed.
- Livre Blanc de la Psychologie, 2002. Commission Inter-organisationnelle Représentative des Organisations de Psychologues, Paris. <http://www.sfpsy.org> Récupéré le 2 mars 2004.
- Frederickson, E.-H., 2001. *A Century of Scientific Publishing*. IOS Publishing, Amsterdam Ed.
- Garfield, E., 1990. How ISI Selects Journals for Coverage: Quantitative and Qualitative Considerations. *Current Contents* <http://www.isinet.com/essays/selectionofmaterialforcoverage/> March, 1, 2004 May 28. Accessed.
- Garfield, E., 1996. The Significant Scientific Literature Appears in a Small Core of Journals. *The Scientist* 10, 16.
- Harnad, S., 1996. Implementing peer review on the Net: Scientific quality control in scholarly electronic journals. In: Peek, R.-P., Newby, G.-B. (Eds.). *Scholarly Publishing: The Electronic Frontier*. MIT Press, Cambridge, MA, pp. 103–118.
- Harnad, S., 2001. The Self-Archiving Initiative. *Nature* 410, 1024–1025.
- Jeannin, P., 2003. Revuemétrie de la recherche en sciences humaines et sociales. Rapport synthétique et final de mission (1999–2003). [www.iut-tarbes.fr/enquete/Rapport%20final2003a.pdf](http://www.iut-tarbes.fr/enquete/Rapport%20final2003a.pdf) Récupéré le 1er mars 2004.
- Jeannin, P., 2004. Premiers jalons d'une « Revuemétrie » de la recherche en psychologie. *Bulletin de Psychologie* 57 (1), 469–37–39.
- Jeannin, P., Santiago-Delefosse, M., 2004. Analyse des représentations de la « scientificité » des supports de publication de psychologie par les chercheurs en psychologie. *Pratiques Psychologiques*, ce numéro.
- Piolat, A., 2002. *La recherche documentaire. Manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs*. Solal Editeurs, Marseille.
- Piolat, A., Vauclair, J., 2004. Le processus d'expertise éditoriale avant et avec internet. *Pratiques Psychologiques*.
- Santiago-Delefosse, M., 1999. *Répertoire des Revues Francophones de Psychologie à Destination des Auteurs*. Martin Média Editions, Paris (dir).
- Testa, J., 2002. *The ISI Database: The Journal Selection Process* (Philadelphia: Institute for Scientific Information, November) <http://www.isinet.com/isi/hot/essays/selectionofmaterialforcoverage/199701.htm> March, 1, 2004 Accessed.